

Décès de Simone Veil

Communiqué de presse

du Collectif « Avortement en Europe, les femmes décident ! »

Simone Veil est décédée ce vendredi 30 juin 2017.

Les femmes savent ce qu'elles lui doivent : le vote en 1974 à l'Assemblée nationale - après une longue mobilisation du mouvement féministe (MLAC, Manifeste des 343...) - de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

Pour elle, comme pour nous aujourd'hui, l'avortement est un choix qui appartient aux femmes.

Un choix pour lequel nous continuons à nous battre, contre toute remise en cause de ce droit, contre tous les réactionnaires et obscurantistes opposés aux droits des femmes, pour une meilleure prise en charge hospitalière, pour une loi qui l'inscrira dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

Le Collectif féministe et unitaire "Avortement en Europe, les femmes décident !", en lien avec de nombreuses associations et organisations européennes, se mobilisera autour du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement.

Ce sera l'occasion de poursuivre le combat mené par Simone Weil pour les droits des femmes.

Nous appelons aussi, si cela est possible, à venir suivre son enterrement.

Le Collectif "Avortement en Europe, les femmes décident "

Contacts :

Nelly Martin : 06 80 63 95 25

Nora Tenenbaum : 06 88 86 41 42

Véronique Séhier : 06 86 65 25 19